



OCTAssociation

**ASSOCIATION OF THE OVERSEAS COUNTRIES AND
TERRITORIES OF THE EUROPEAN UNION ("OCTA")**

ASSOCIATION PTOM

LGO ASSOCIATIE

OVERSØISKE LANDE OG TERRITORIERS ASSOCIATION

**Déclaration politique
de la Conférence ministérielle 2010 d'OCTA
le 28 février 2011 à Nouméa, Nouvelle-Calédonie**

Les Représentants soussignés des Gouvernements des Pays et Territoires d'Outre-mer de l'UE, se sont réunis en Nouvelle-Calédonie, et ont

RECONNU

La position stratégique des PTOM, des pôles aux tropiques : riches de différentes cultures tout en partageant des défis communs en terme de développement socio-économique, leur biodiversité unique, leur taille ainsi que leurs climats variés offrent de multiples opportunités d'enrichir leur coopération avec l'UE ;

Qu'en tant que Pays et Territoires d'Outre-mer, ils ont établi, lorsque possible, des relations avec leurs partenaires régionaux dans le but de relever les défis uniques auxquels ils sont confrontés. L'isolation géographique de certains territoires handicape sérieusement ces démarches visant à atténuer ou éliminer les contraintes dans les domaines où ils sont particulièrement vulnérables, tels que l'environnement ou le commerce.

Qu'ils sont engagés dans un processus de révision de la Décision d'Association d'Outre-mer, entamé avec l'adoption en 2008 et 2009 du Livre vert et de la Communication « éléments pour un nouveau partenariat entre l'UE et les PTOM ». Suite aux conclusions du Conseil de l'Union européenne de décembre 2009, les services de la Commission européenne ont présenté en décembre 2010 un rapport au Conseil sur les progrès accomplis et ont donné pour calendrier indicatif l'adoption par la Commission européenne de la proposition législative en mars 2012 et sa soumission au Conseil mi-2012. La Commission européenne s'est engagée à continuer le dialogue avec les PTOM et les Etats Membres auxquels ils sont liés afin d'échanger des informations et de recueillir les points de vue dans le cadre de ce processus de révision;

CONFIRME

Leur désir de maintenir un partenariat unique et mutuellement bénéfique avec l'Union européenne, fondé sur la citoyenneté européenne et l'appartenance à la « famille européenne », en prenant en compte la diversité des besoins et des atouts des PTOM en termes de développement et de coopération régionale ;

La nécessité d'un développement durable en termes généraux comme institutionnels ;

La nécessité d'un examen attentif de leur vulnérabilité aux changements environnementaux et économiques ;

Leur volonté de souscrire aux normes et standards internationaux, ainsi qu'aux principes de bonne gouvernance, de responsabilité et de transparence ;

Que le Plan Stratégique d'OCTA, adopté par tous les gouvernements des PTOM lors de la réunion ministérielle de mars 2010, continuera de guider la préparation des politiques et la planification des activités, afin de soutenir le développement social et économique et la capacité d'adaptation environnementale des PTOM, dans le cadre de l'allocation régionale du 10^{ème} FED ;

DECIDENT MAINTENANT

1. Partenariat entre l'UE et les PTOM

Les PTOM souhaitent que les propositions et les vues exprimées dans la Position commune adoptée le 28 février 2011 nourrissent la réflexion conduite par les institutions européennes. Les PTOM demandent à la Commission de continuer le dialogue, de recueillir les points de vue sur le futur partenariat et de les tenir informés du calendrier, des études d'impact et des groupes de travail contribuant à la réflexion en cours.

2. Prochain Forum UE-PTOM

Afin de conserver l'impulsion politique actuelle et d'assurer un niveau maximum de consultation entre l'UE, les PTOM et leurs Etats Membres avant que la Commission européenne ne soumette la

proposition législative au Conseil mi-2012, les PTOM sont favorables à la tenue du prochain forum de dialogue avant la fin de l'année 2011.

3. Gestion des dossiers PTOM

Dans le contexte de la réorganisation de la DG DEVCO, à la suite de la création du Service d'Action Extérieure Européen, les PTOM soulignent qu'il est important que des capacités suffisantes soient dédiées à la gestion des dossiers PTOM. A cet égard, les PTOM demandent un positionnement adéquat en cohérence avec les engagements liés au renouvellement du partenariat, à l'exercice de programmation et à leur appartenance à la famille européenne.

4. Bureau OCTA

Les PTOM souhaitent réaffirmer leur attachement à l'établissement du bureau de l'OCTA – aussi appelé Assistance Technique à long terme par la Commission européenne-, comme indiqué dans la déclaration politique de l'OCTA de la Conférence ministérielle de Bruxelles en mars 2010. Les documents pour l'Assistance Technique à long terme ont été finalisés et nous demandons à la Commission de conclure rapidement la procédure menant à leur adoption par le Collège. Pour leur part, les PTOM continueront de mettre de côté la contribution financière nécessaire au fonctionnement pérenne du Bureau.

5. Projet Stratégies Territoriales pour l'Innovation

Dans la perspective de l'adoption du projet développé conjointement avec la Commission européenne sous le 10^{ème} FED concernant les « stratégies territoriales pour l'innovation dans les PTOM », ces derniers souhaitent réaffirmer leur soutien total au projet et à ses objectifs. Les PTOM s'engagent à assurer son succès et à en retirer les plus grands bénéfices pour leurs territoires. Ils nommeront pour la gestion du projet au niveau local un membre de leur administration comme gestionnaire de projet et mettront en place un comité consultatif tel que préconisé. Ils contribueront aux coûts de l'organisation des événements prévus localement (ateliers, formations, séminaires) pour la durée du projet.

6. Environnement et changement climatique

Gardant à l'esprit les objectifs à long-terme de la coopération avec la Commission européenne dans

les domaines de l'environnement et du changement climatique, les PTOM encouragent la Commission à faciliter leur participation aux réunions et séminaires et s'efforceront d'initier de telles rencontres entre les PTOM, avec la Commission - tel que l'atelier sur le changement climatique qui doit se tenir à Bruxelles à la fin du mois de mars 2011-, et avec tout autre partenaire pertinent. Ces événements doivent permettre d'informer les PTOM sur les politiques et stratégies de l'UE en matière de biodiversité et de changement climatique. De surcroît, les PTOM accueillent favorablement l'aide de la Commission européenne pour permettre une meilleure connaissance de la biodiversité unique des PTOM, des menaces que constituent les changements climatiques, ainsi que des possibilités d'adaptation à ces changements.

7. Commerce

La Commission européenne négocie actuellement des accords de libre-échange bilatéraux ou multilatéraux dans les régions où sont présents les PTOM. Lorsqu'ils entreront en vigueur, la libéralisation des tarifs douaniers va éroder les préférences commerciales des PTOM et accroître la pression sur la compétitivité des industries des PTOM, qui exportent des produits similaires vers le marché européen. Des secteurs tels que la pêche, qui souffrent de l'absence d'économies d'échelle mais qui restent d'une importance capitale pour les économies des PTOM, seront sérieusement affectés par une baisse des tarifs douaniers. Nous appelons la Commission européenne à prendre en considération les intérêts des PTOM dans ces négociations et à les soutenir dans le renforcement de leur compétitivité et leur adaptation à ces défis supplémentaires pour leur développement durable.

Un certain nombre de PTOM sont reconnus comme répondant aux plus hauts standards de régulation par les institutions internationales qui les fixent et souhaiteraient une reconnaissance de l'UE sur ce point. Les PTOM sont également favorables au soutien de la Commission européenne pour l'établissement d'un mécanisme durable d'échange d'information avec les experts des PTOM au travers du Groupe de Travail et de Partenariat sur les services financiers et pour s'assurer qu'il ne persiste aucune barrière irrégulière à l'accès des PTOM au marché européen.

8. Traitement égal des PTOM

Les PTOM demandent à la Commission européenne d'établir avec plus de certitude la possibilité de couvrir les coûts de voyage et de subsistance supplémentaires supportés par les PTOM les plus isolés lorsqu'ils participent aux Forums et autres activités organisées par l'OCTA avec le financement de l'UE telles que les ateliers et séminaires.

9. Programmes horizontaux de l'UE et lignes thématiques

Les PTOM souhaitent remercier la Commission européenne pour le récent appel à projet ciblant les Petits États Insulaires en Développement et les PTOM dans le cadre du programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP - instrument de financement de la coopération au développement). Ils soutiennent les initiatives similaires dans les programmes de travail à venir visant à améliorer l'accessibilité des PTOM et à permettre le développement de projets régionaux d'intérêt particulier.

L'OCTA a récemment sollicité auprès de la DG Recherche une décision de la Commission européenne visant à autoriser les PTOM qui remplissent les conditions NUTS II à participer à la composante « potentiel de recherche » du 7^{ème} Programme Cadre pour la Recherche et suivra ces développements de près avec la Commission européenne.

10. En conformité avec la provision du Chapitre 1, Article 1.2 de la Charte des Nations Unies, les PTOM appellent la Commission européenne à les soutenir et l'exhortent à s'assurer que les droits absolus des citoyens des PTOM soient pris en compte dans ses négociations et relations avec les Etats et organisations régionales.

REFERENCE

Signé à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, ce 28 février 2011

Pour la Délégation d'**Anguilla**

Honorable Hubert B HUGHES, Chief Minister and Minister of Finance, Economic Development,
Investment, Commerce and Tourism



Pour la Délégation d'**Aruba**

Honorable Edwin ABATH, Minister Plenipotentiary



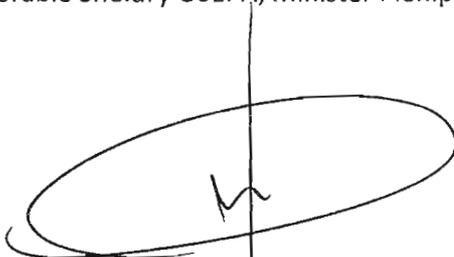
Pour la Délégation des **Iles Vierges Britanniques**

Honorable Julian FRASER, Minister for Communications & Works



Pour la Délégation de **Curaçao**

Honorable Sheldry OSEPA, Minister Plenipotentiary



Pour la Délégation des **Iles Malouines** Honorable Roger Edwards, Member of the Legislative
Assembly Falkland



Pour la Délégation du **Groenland**
Honorable Vice Premier Jens B. FREDERIKSEN



Pour la Délégation de **Mayotte**
Monsieur Mirhane OUSSENI, 4ème Vice-Président du Conseil Général de Mayotte



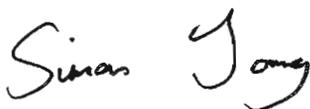
Pour la Délégation de **Montserrat**
Honorable Reuben T. Meade, Chief Minister of the Government of Montserrat and Minister of Finance, Economic Development and Trade



Pour la Délégation de la **Nouvelle-Calédonie**
Monsieur Philippe GOMES, Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Président de l'Association des PTOM



Pour la Délégation des **Iles Pitcairn, Henderson Ducie & Oeno**
Mr Simon YOUNG, Deputy Mayor



Pour la Délégation de la **Polynésie Française**
Monsieur Téva ROHFRTSCH, Ministre de la Reconversion Economique



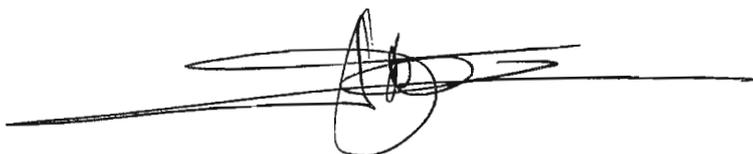
Pour la Délégation de **Sainte-Hélène, Ascension, Tristan da Cunha**
Honorable Mervyn R. Yon, Elected Member of the Executive Council



Pour la Délégation de **Saint-Martin**
Honorable Sarah WESCOT-WILLIAMS, Prime Minister



Pour la Délégation de **Saint-Pierre-et-Miquelon**
Monsieur Stéphane ARTANO, Président du Conseil Territorial



Pour la Délégation des **Terres Australes et Antarctiques Françaises**
Monsieur Emmanuel REUILLARD, Directeur des Affaires Internationales de la mer et de l'Antarctique



Pour la Délégation de **Wallis et Futuna**
Monsieur Robert LAUFOAULU, Sénateur

